

# **6-3-C**

## **LES RESEAUX et DECHETS**

### **6-3A** – Cf plans joint en Annexes

6-3A : Plan du réseau d'eau potable au 1/2000<sup>ème</sup>

### **6-3B** – Cf plans joint en Annexes

6-3B : Plan du réseau d'Assainissement au 1/2000<sup>ème</sup>

### **6-3C** – **NOTES CONCERNANT LES RESEAUX et DECHETS**

**Assainissement, Eaux pluviales, Eau potable, Sécurité incendie et ordures ménagères**

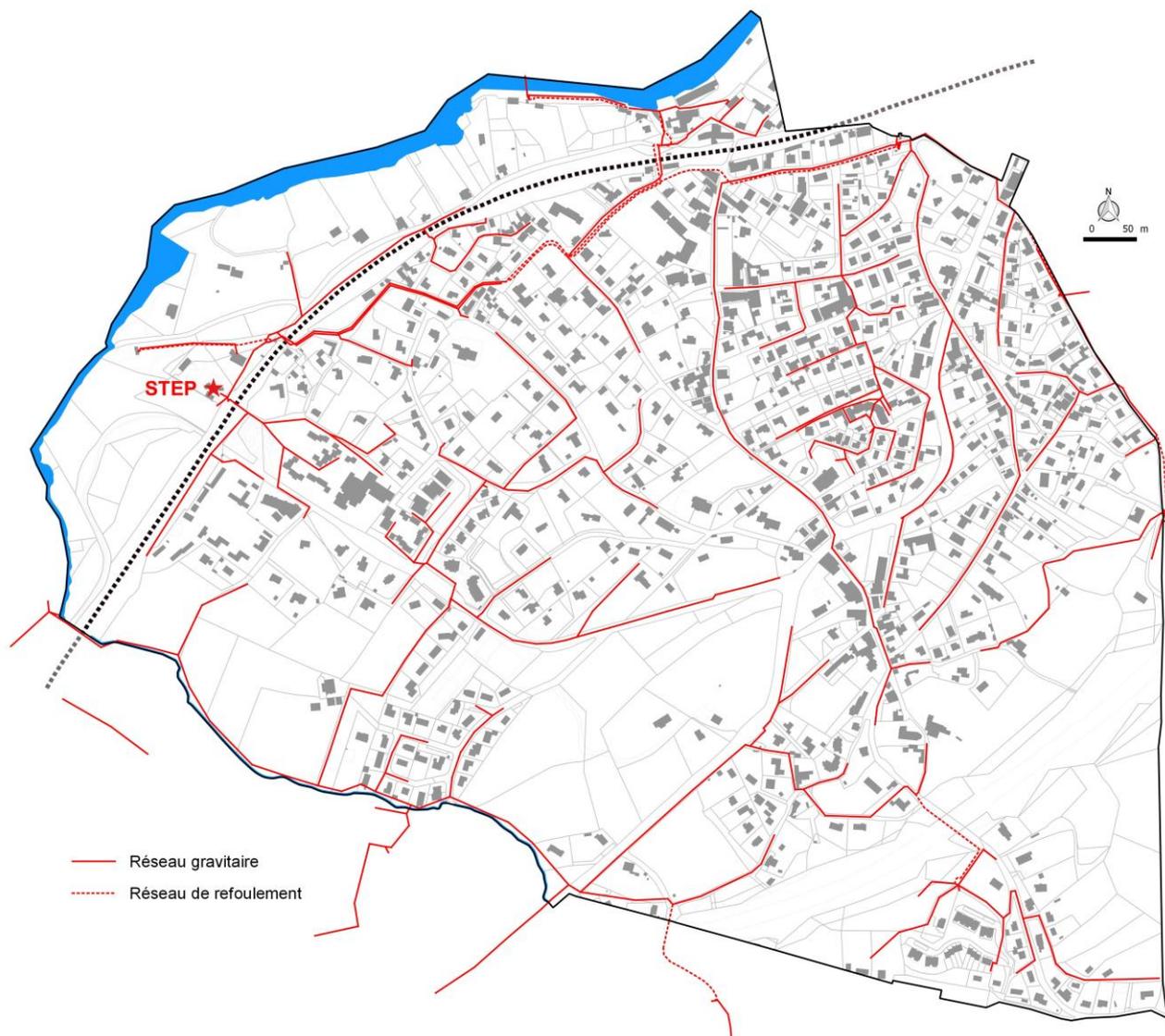
## LE RESEAU d'ASSAINISSEMENT et d'EAUX PLUVIALES

### L'assainissement collectif

Source : SIEAG, CAPB

La compétence de l'assainissement collectif a été transférée à la CAPB.

La commune est couverte par un zonage d'assainissement approuvé en 2001 (plan non disponible). La collectivité a lancé une étude de schéma directeur d'assainissement (en cours de finalisation) dont la priorité est la réduction des eaux claires parasites dans les réseaux. De fait le zonage d'assainissement sera actualisé à l'issue de cette étude (deuxième semestre 2019). En 2018, la quasi-totalité du territoire est raccordée au réseau d'assainissement.



**Le réseau d'assainissement sur la commune**

Source : Agglomération Sud Pays Basque 2003, plan de recollement BiakTopo 2011 et 2016

## Le réseau collectif et les raccordements

Sources : rapport annuel 2016, extrait schéma directeur d'assainissement (état des lieux), bilan MATEMA, SIEAG

Le système d'assainissement est conforme en 2017 (portail SIEAG). La gestion est assurée par délégation de service public via un contrat d'affermage.

Le réseau d'assainissement collectif est à 100% séparatif il dessert quasiment l'ensemble de la commune.

Il se déploie sur près de 25km pour acheminer les eaux vers la station communale qui reçoit également une partie des eaux usées du quartier d'Acotz à St Jean de Luz.

Linéaire de réseaux	Réseaux séparatif	Réseaux unitaires	Réseaux en refoulement	Total
Cénitz	22 553 ml	0 ml	2 469 ml	25 022 ml

### Linéaire du réseau du système d'assainissement de Cenitz/Guéthary

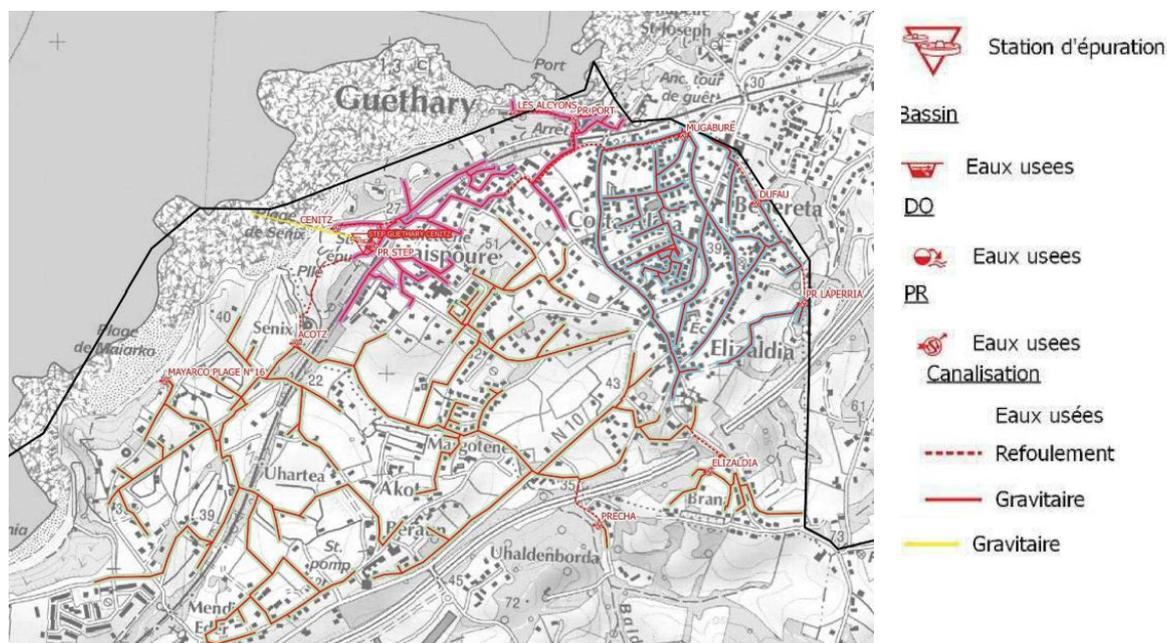
Le réseau comporte 11 postes de refoulement majoritairement équipés de télésurveillance. Les principaux postes sont ceux de Mugabure et Acotz.

Le poste de refoulement d'Acotz est associé à un bassin d'orage d'une capacité de 400m<sup>3</sup>.

Il existe également 7 ouvrages de délestage de type trop plein ou bassin tampon (charge reçue inférieure à 600 Kg/j DBO) ; les principaux sont les trop pleins des postes d'Acotz (exutoire=Baldareta) et Mugabure (exutoire=réseau pluvial), et le bassin tampon de Cenitz (exutoire=océan).

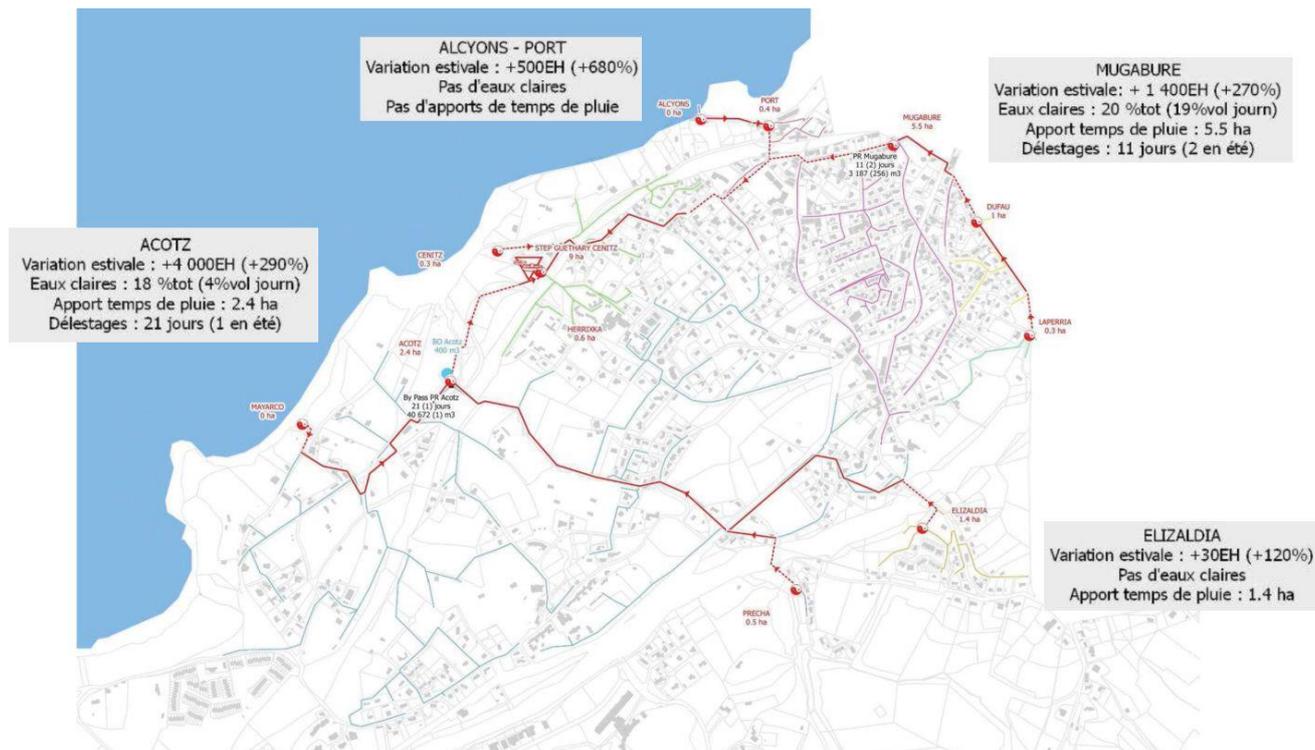
Le système d'assainissement des eaux usées Cénitz peut être sectorisé de la sorte :

- Un sous-système « Acotz » collecté par le biais du poste de relevage d'Acotz. Ce dernier collecte, en plus des effluents issus du quartier Acotz de Saint-Jean-de-Luz, les postes de relevage Mayarco Plage, Precha et Elizaldia. Ce poste refoule sur un collecteur gravitaire vers la station d'épuration Cénitz,
- Un sous-système « Mugabure » collecté par le poste de relevage de Mugabure. Ce poste collecte, en plus des effluents issus des postes de Lapéria et Dufau, les effluents issus de toute la collecte gravitaire du village de Guéthary. Il refoule à son tour sur un collecteur gravitaire en amont de la station d'épuration Cénitz,
- Un sous-système « Cénitz » qui collecte les postes du Port, d'Alcyons et de Cénitz ainsi que les effluents du poste Mugabure et ceux d'Acotz. L'ensemble arrive de manière gravitaire à la station d'épuration Cénitz.



Localisation des structures du réseau d'assainissement et sectorisation  
Source : CAPB - Schéma Directeur d'Assainissement

En 2016, l'état des lieux du schéma directeur indique une valeur de près de 99m<sup>3</sup>/j d'eaux claires parasites (5ECP) sur la station, valeur constante sur l'année. Compte tenu des variations saisonnières, les ECCP correspondent à 17% des volumes collectés en hiver et 7% en été. Ces variations sont marquées sur les secteurs Acotz (25% d'ECP), Mugabure (ECP correspondant à une surface active de 6ha) et Port/Alcyons (pas d'ECP mais variation estivale des apports). Le secteur Elizaldia étant peu touché.



**Localisation des structures du réseau d'assainissement et sectorisation**  
Source : CAPB - Schéma Directeur d'Assainissement

### Les raccordements

Au 31/12/2017, le nombre de branchement est de 1117 sur Guéthary.

La station d'épuration intercommunale dessert également le quartier d'Acotz, avec 443 abonnés en 2015. On notera un projet de logements sur Acotz comptabilisant 204 équivalent/habitants. Le nombre d'abonnés sur Acotz est resté stable ces dernières années. Toutefois au regard de l'occupation en camping, les variations saisonnières sont très importantes sur le secteur d'Acotz.

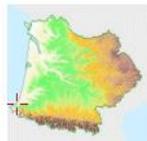
	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Guéthary	987	1 009	1 027	1 123
Acotz	446	443	443	443
Nombre d'abonnés total	1 433	1 452	1 470	1 566

**Nombres d'abonnés sur la station de Cenitz**

## Station communale

Code de la STEP :	0564249V002
Nom du maître d'ouvrage de la STEP :	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS BASQUE
Nom de l'exploitant de la STEP :	-
Date de mise en service :	01 janvier 2004
Date de mise hors service :	-
Niveau de traitement :	Secondaire bio (Ntk et Ngl)
Capacité :	10 000 éq-hab.

Raccordements communaux  
 10%..100%



La station est conforme en équipement et fonctionnement en 2018.

### Chiffres clés 2015/2016 et 2018 :

Débit entrant moyen : 1315 m<sup>3</sup>/j (82% du nominal) 2015/2016, 1228m<sup>3</sup>/j en 2018

Production de boues : 47 tMS/an 2015/16 et 48.41tMS en 2018 – charge maximale entrée : 9285 Eq/hab 2015/2016 et 6610 eq/hab en 2018

Charges en entrée comparé au nominal période 2011/2015:

	Volume	DBO5	DCO	MES	NTK	PT
Maximum	288%	199%	220%	356%	146%	83%
Moyenne	53%	36%	42%	51%	42%	20%
Minimum	18%	5%	9%	5%	11%	2%

### Caractéristiques nominale du système de traitement



#### Capacités nominales

MES	564 Kg/j	DBO5 :	600 Kg/j	DCO	1 320 kg/j
Débit nominal		Temps sec	1600 m3/j	Temps pluie	2 000m3/j

#### Filières

<b>Filières EAU :</b>	File 1 : Stockage avant traitement, Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Bioréacteur à membrane
<b>Filières BOUE :</b>	File 1 : Centrifugation, Chaulage

### Respect de la réglementation en 2016

**Conforme en équipement au 31/12/2016 : Oui**  
**Date de mise en conformité : 31/12/2004**  
**Abattement DBO5 atteint : Oui**  
**Abattement DCO atteint : Oui**  
**Abattement Ngl atteint : Sans objet**  
**Abattement Pt atteint : Sans objet**  
**Conforme en performance en 2016 : Oui**

Source: <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/station.php?code=0564249V002>

Normes de rejet	DBO5	DCO	MES	NTK	NGL
Concentration	25 mg/l	90 mg/l	25 mg/l	10 mg/l	20 mg/l
Rendement	88%	75%	90%	-	-
Flux rejetés	72 kg/j	330 kg/j	62 kg/j	18 kg/j	35 kg/j

Cette station d'épuration dispose d'une capacité de 10 000 équivalents habitants mise en service en 2004 en filière, bioréacteur à membranes. Le traitement est complété par une désinfection par ultra-violet. La capacité peut-être augmentée à 10660 éq/hab du fait de l'extension des modules membranaires ; Afin de gérer les effluents par temps de pluie, la station dispose d'une capacité de stockage de 1 200 m<sup>3</sup>, constituée par les anciens bassins d'aération (alimentés en permanence) et les anciens clarificateurs (utilisés en cas de secours).

Les boues déshydratées sont compostées sur les plateformes du groupe Terralys

#### Milieu récepteur

Le milieu de rejet est l'océan atlantique : La Nive Masse d'eau : La Nive du confluent de la Nive des Aldudes au confluent du Latsa (forts enjeux sur la qualité des eaux, voir chapitre ressources)

#### Etat des lieux 2016 schéma directeur

- réseaux relativement sensibles aux apports d'eaux claires parasites de temps de pluie.  
 - bassin versant en amont du poste Acotz présentant des perturbations récurrentes et des apports d'eaux claires parasites de temps de pluie. Le bassin tampon permet de stocker une partie des surdébits pluviaux.  
 - bassin versant en amont du poste Mugabure impacté par les apports d'eaux claires parasites de temps de pluie sans que cette problématique soit aussi prégnante que sur le bassin versant d'Acotz.  
 Entre 2008 et 2016, un linéaire important de réseaux a été contrôlé et/ou réhabilité.

Les rendements et qualité de rejet sont bons (2011/2015).

## Exploitation de la station de traitement

Bilans 24 h et synthèse SIEAG 2016, données CAPB septembre 2018 et décembre 2018

### Bilans 24h du 16 août 2017 :

Au cours de ce bilan, la station a fonctionné avec les taux de charge suivants :

- Hydraulique : 93% (9942 EH)
- Organique : 89% sur la DBO5 (8947 EH), 102% sur la DCO (11184 EH)

Tous les effluents parvenus à la station d'épuration ont été traités ; il n'y a pas eu de by-pass.

Le rejet est de très bonne qualité. Les rendements épuratoires sont supérieurs à 98% sur les paramètres carbonés (DBO5 et DCO) et les matières en suspension. La nitrification est quasi-totale (99%). L'abattement sur le phosphore est de 55%.

**Autosurveillance 12/13 mars 2018 :** La station a traité 470 m3 durant la mesure ce qui représente un taux de remplissage hydraulique de 29% (capacité nominale de 1 600 m3/j). L'effluent brut est légèrement dilué. Le flux de pollution traité par la station représente 2 090 eqh.

Le rejet est de bonne qualité le jour de la mesure. Les rendements épuratoires sont très satisfaisants (de 95 à 100%) pour les paramètres carbonés, azotés et les matières décantables. Pour le phosphore, l'abattement est de 94%. L'entretien et la gestion de l'unité de traitement sont sérieux. Les équipements d'autosurveillance fonctionnent correctement. Estimation de la population équivalente traitée par la station d'épuration le jour de la visite :

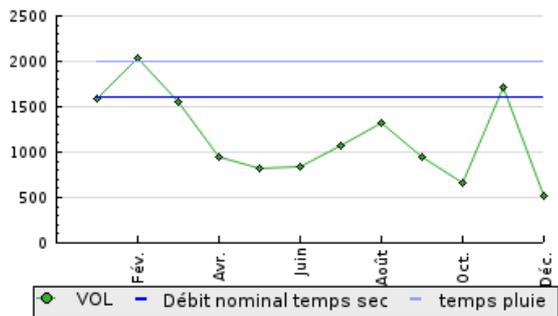
- au niveau hydraulique à raison de 150 litres/jour.EH 3 133 EH soit 32% de la capacité nominale
- au niveau organique à raison de 60 g DBO5/jour.EH (pondéré par DCO) 2 090 EH soit 21% de la capacité nominale

Année d'activité 2016 - Possibilité de déversement par temps de pluie						
Paramètres	Pollution entrante		Rendement	Pollution sortante		
	Charge	% Capacité		Charge	Concentration	
VOL	1 169 m3/j	58 %		923 m3/j		
DBO5	295 Kg/j	49 %	100 %	0,7 Kg/j	0,8 mg/l	
DCO	723 Kg/j	55 %	98 %	13 Kg/j	14 mg/l	
MES	379 Kg/j		99 %	3,2 Kg/j	3,2 mg/l	
NGL	82 Kg/j		82 %	15 Kg/j	16 mg/l	
NTK	82 Kg/j		98 %	1,6 Kg/j	1,8 mg/l	
PT	9,4 Kg/j		58 %	4,0 Kg/j	4,3 mg/l	

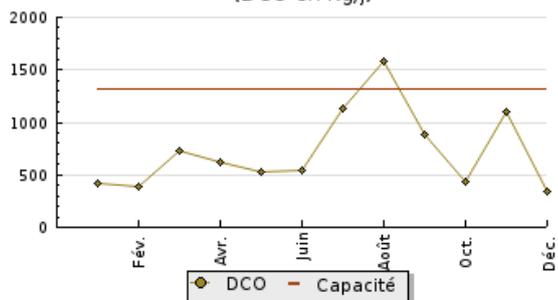
Sieag- synthèse 2017

### En 2017, 4 dépassements hydrauliques sur 24 bilan 24h

Volumes entrants en 2016 (m3/j)



Pollution entrante en station en 2016 (DCO en Kg/j)



La synthèse 2017 SIEAG indique une charge de 54% du nominal en hydraulique, 35% en DBO5 et 53% en DCO.

Le bilan 24h d'août 2017 montre une capacité résiduelle faible par temps sec tant sur le plan hydraulique (7%) qu'organique (11% sur la DBO5).

Les éléments de l'état initial du schéma directeur en cours indiquent une capacité résiduelle de 2000 eq/hab en période de pointe sur une analyse basée sur la période 2011/2015. Des données récentes montrent une saturation en période de pointe, notamment dues aux variations saisonnières de secteur d'Acotz.

### Conclusion

La capacité résiduelle de la station d'épuration peut-être estimée à environ 900 équivalent-habitants hors problèmes hydrauliques ponctuels qui font l'objet des priorités d'intervention dans le cadre du schéma directeur d'assainissement en cours. En pointe, la station présente des dépassements de sa capacité en organique sans que la qualité du rejet ne soit affectée.

Le schéma directeur d'assainissement en cours propose des aménagements pour limiter le débordement des réseaux :

- recherche et réduction des eaux claires parasites météoriques
- recherche et réduction des eaux claires parasites permanentes
- mise en place de points de mesures permanents et renforcement de la télésurveillance
- Amélioration de la filière de traitement

Par ailleurs, il est envisagé de débrancher le secteur d'Acotz de la station de Guéthary pour en transférer les eaux usées vers une nouvelle station (60000 eq/hab) dans le cadre d'une étude de faisabilité qui sera lancée en 2020. Le système d'Acotz représente 450 eq/hab et le volume d'eaux usées produit est multiplié par trois en pointe estivale.

### Conclusion

La capacité résiduelle de la station d'épuration pour la commune de Guéthary peut-être estimée à environ 913 équivalent-habitants en 2017 à laquelle une capacité supplémentaire de 660 eq/h est possible. par ajout d'équipements sur la STEP, soit 1573 eq/hab. Cet ajout est une action rapide à mettre en œuvre.

La programmation des travaux sur le système d'assainissement de Guéthary est liée à la programmation Saint-Jean-de-Luz Archilua car la déconnexion du quartier Acotz redonnera une capacité conséquente (6 000 EH en période estivale) à la station d'épuration de Guéthary ; en attendant la nouvelle station d'épuration de Saint-Jean-de-Luz, des travaux sont prévus en priorité 1 sur les réseaux de Guéthary (voir tableau ci-dessous)

Priorités	Objectifs		Aménagements projetés	Montants
Priorités 1	Mise en conformité du système d'assainissement	Réduction des ECPM	Réseaux séparatifs : déconnexion des grilles EP et mise en séparatif des branchements privés (à la charge des propriétaires)	145 000 € HT
		Diagnostic permanent (amélioration du suivi des ouvrages)	Mise en place de points de mesure permanents et renforcement de la télésurveillance	75 000 € HT
		Accessibilité aux réseaux	Secteur Baldareta : création de 2 points d'accès au réseau	30 000 € HT
		Confortement des ouvrages	Réhabilitation du PR Mugabure et optimisation du stockage dans les 2 bâches	100 000 € HT
		Réduction des nuisances	Couverture du bassin tampon STEP (suppression d'odeurs)	45 000 € HT
<b>Sous-total priorités 1</b>				<b>395 000 € HT</b>
Priorités 2	Améliorations du système	Amélioration de la gestion des effluents pendant la période estivale	Transfert des effluents du quartier Acotz vers le système d'assainissement d'ARCHILUA	1 250 000 € HT
		Optimisation / mutualisation des ouvrages	Transfert définitif éventuel des effluents vers le système d'assainissement d'ARCHILUA (fonction du devenir de la STEP)	500 000 € HT
	<b>Sous-total priorités 2</b>			

### L'assainissement non collectif

Source : Rapport annuel 2017

La commune a délégué la compétence de l'assainissement autonome à la CAPB.

L'assainissement autonome est marginal sur la commune de Guéthary en 2017, aucun nouveau logement n'a relevé de cette filière sur la commune.

### La gestion des eaux pluviales

SOURCE : Schéma pluvial SDGEP (rapport septembre 2017)

**La commune ne dispose pas de schéma directeur des eaux pluviales approuvé mais un schéma est en cours (très avancé). Il sera opposable pour fin 2019. La dernière phase 4 (élaboration des documents réglementaires) est en cours.**

**Un schéma directeur des eaux pluviales a été réalisé à l'échelle du pôle territorial Sud Pays Basque. Il concerne donc également la commune de Guéthary.**

Rappel: les faciès présents caractérisent des formations peu favorables à l'infiltration dont certains sensibles à l'érosion. L'influence de la nappe est présente en bordure du Baldareta. Sur la commune de Guéthary, aucun épisode pluvieux récent, depuis 2000, ayant provoqué des inondations n'a été signalé par la commune. Le dernier évènement recensé remonte à août 1995

#### Le Système pluvial existant

La commune comporte un système de gestion des eaux pluviales organisé autour d'un réseau urbain 100% séparatif et un maillage de fossés, ruisseaux qui permettent d'orienter les eaux pluviales vers des exutoires.

Les canalisations et collecteurs enterrés totalisent un linéaire de 13,1 km, le réseau de fossés, estimé à 25km. Il est indiqué qu'un linéaire de 5,2km de fossés sont structurants et relevés lors de l'étude du schéma directeur pluvial.

Les canalisations sont en très grande majorité des canalisations circulaires (98.17%). On trouve également des dalots rectangulaires et ovoïdes sur un linéaire très limité (0.24 km, soit 1.83% du linéaire de collecteur relevé sur la commune).

D'après les informations collectées, les collecteurs structurants (ayant un diamètre supérieur à 400 mm) représentent 41.33% du linéaire des canalisations pluviales.

Type	Linéaire en km	Part	Diamètre	Linéaire en km	Part
Circulaire	12.88	98.17%	< 400 mm	7.69	58.67%
Dalot	0.24	1.83%	> 400 mm	5.43	41.33%
<b>Total</b>	<b>13.12</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>13.12</b>	<b>100%</b>

Le réseau d'eaux pluviales de Guéthary présente 89 exutoires : 5 vers l'Océan, 10 vers des cours d'eau et 74 vers des fossés. On notera 15 réels exutoires au milieu naturel repartis de la manière suivante :

- 2 rejets sur le ruisseau Ximunenia ;
- 8 rejets sur le ruisseau Baldareta ;
- 5 rejets sur l'Océan Atlantique.

La commune dispose également de 5 bassins de rétention d'une capacité totale de 943 m3. Quatre se situent sous domaine privé.



N°	Commune	Nom	Volume en m³
1	Guéthary	Ecole	120
2	Guéthary	Escale Marine	58
3	Guéthary	Plazan	10
4	Guéthary	Hiriburua	130
5	Guéthary	COL-Trinquet	625
<b>Volume Total en m³</b>			<b>943</b>

**Localisation des bassins de rétention sur la commune**

Source : CAPB – Rapport du Schéma Directeur des Eaux Pluviales Sep. 2017

Commune	Linéaire total collecteurs unitaires et pluviaux + fossés (km)	Nombre de regards de visite	Nombre de grilles d'absorption	Nombre de bassins de rétention	Volume de stockage correspondant (m³)	Nombre de bassins tampons unitaires	Volume de stockage correspondant (m³)	Nombre de déversoirs d'orage	Nombre de postes de refoulement
Guéthary	18.3	277	492	5	943	0	0	0	0

**Synthèse des éléments du réseau sur la commune**

**Bassins versants et zones sensibles**

La situation en contexte très urbanisé avec une topographie marquée, génère une situation relativement sensible. Sur l'ensemble des 128 sous-bassins versants modélisés (121ha environ), l'imperméabilisation moyenne est de l'ordre de 50,7%.

**Evaluation des risques**

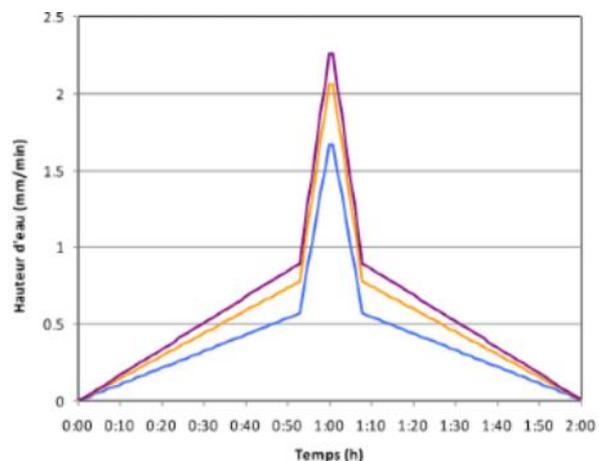
Le rapport technique hydraulique de la commune de Guéthary avec modélisation sous logiciel CANOE a été validé en 2017. Par rapport à la pollution des eaux par le ruissellement pluvial on notera que la commune étant couverte à 100% par un réseau séparatif, seule l'influence des rejets pluviaux par lessivages des sols a été évaluée dans le cadre du schéma directeur. Cette évaluation confirme que les rejets pluviaux de Guéthary n'impactent que faiblement la qualité des milieux récepteurs : ceci implique qu'aucun aménagement n'ait été préconisé pour traiter cet aspect. On notera que le territoire comporte peu de sols nus engendrant des ruissellements chargés. La gestion des risques en lien avec l'érosion côtière est traitée dans la partie risque du présent rapport de présentation.

L'approche du schéma pluvial a calculé les niveaux de pluie selon les différentes périodicités. Selon la période, une hauteur de pluie de 47 à 101,7mm est prévue. Pour la fréquence décennale, la hauteur est de 47 mm sur l'épisode estival et 65.6mm sur l'hivernal.

Période de retour	Hauteur période intense (mm)	Hauteur période non intense (mm)	Hauteur totale (mm)
10 ans	17.3	29.7	47.0
30 ans	21.9	40.6	62.5
50 ans	24.3	46.8	71.1

Pluie de projet de type estival et Hyétogramme à droite (durée 2h)

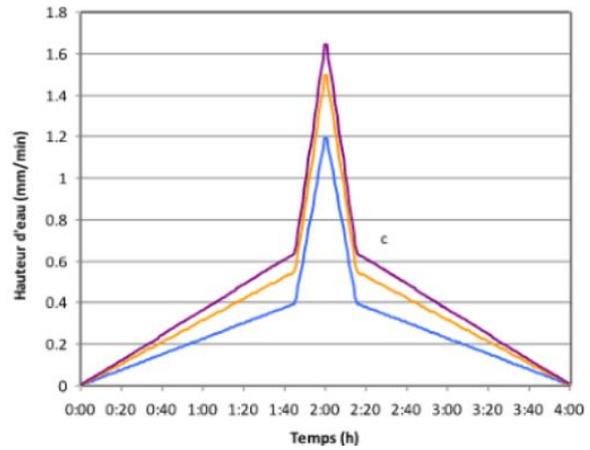
— Eté 10 ans    — Eté 30 ans    — Eté 50 ans



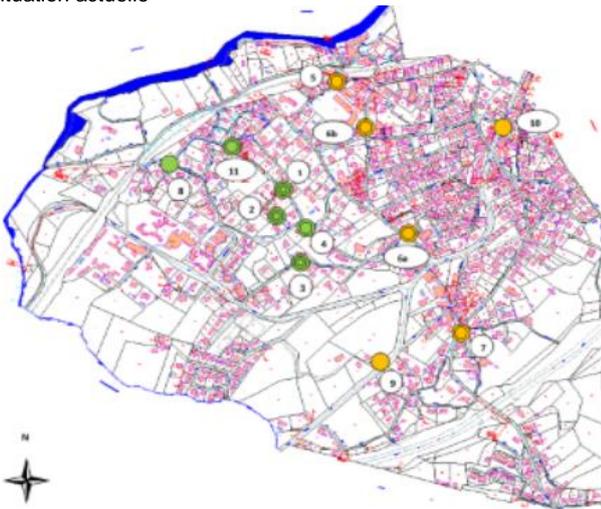
Période de retour	Hauteur période intense (mm)	Hauteur période non intense (mm)	Hauteur totale (mm)
10 ans	24.2	41.4	65.6
30 ans	31.1	57.6	88.7
50 ans	34.7	67.0	101.7

Pluie de projet de type hivernal et Hyétoграмme à droite (durée 4h)

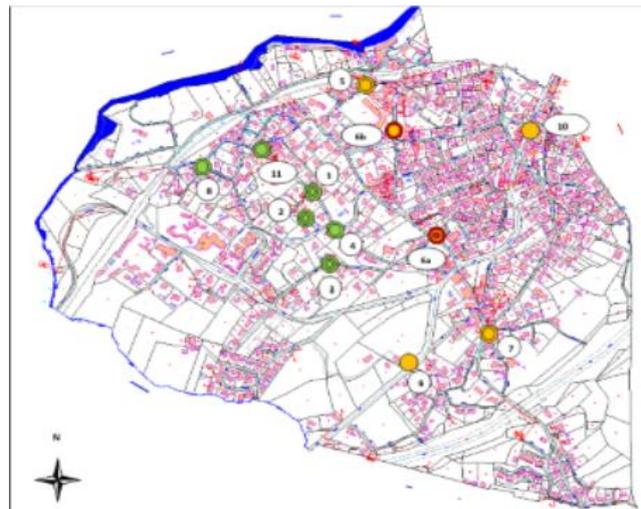
— Hiver 10 ans — Hiver 30 ans — Eté 50 ans



### Estimation de la sensibilité aux débordements Situation actuelle



Risques de débordement en situation actuelle pour les pluies de 2h



Risques de débordement en situation actuelle pour les pluies de 4h

Niveau de risque  
■ faible    ■ moyen    ■ fort    ○ P 10    ○ P 30    ○ P 50

Commune	Volume débordé (m3)					
	Pluies de type estival			Pluies de type hivernal		
	P10 (2h)	P30 (2h)	P50 (2h)	P10 (4h)	P30 (4h)	P50 (4h)
Guéthary	75	764	1491	160	1252	2340

Volumes débordés issus de la modélisation

### Situation projetée

Le scénario a retenu une tendance à un niveau d'imperméabilisation moyen de 54% à Guéthary (contre près de 51% aujourd'hui).

La nouvelle règle proposée pour le calcul de la compensation de l'imperméabilisation au niveau du pôle Sud Pays Basque prévoit le stockage de 88 mm de pluie pour toute création d'une surface imperméabilisée soumise à une autorisation d'urbanisme. Le débit de fuite est de 3 L/s/ha ou tel que la durée de vidange soit de 24 heures au maximum.

Cette hauteur de pluie stockée de 88 mm est supérieure à l'ensemble des pluies de projet de durée 2 heures (P50 – 2h = 71.1 mm) et est équivalente à la pluie centennale de durée 4 heures (P30 – 4h = 88.7 mm), ce qui permet de bien prendre en compte le risque.

Le calcul prévoit alors un volume de stockage de 17.6 m3 pour la parcelle témoin de 500 m2 avec 200 m2 imperméabilisés.

Avec la compensation liée à l'application de cette règle, un nouvel estimatif des débordements a été effectué :

Commune	Volume débordé en m3						
	P10 2h	P10 2h	P10 2h	P10 4h	P10 4h	P10 4h	
Guéthary	75	764	1491	160	1252	2340	Situation actuelle
	956	2750	4774	1256	3059	4755	Situation tendancielle sans compensation
	72	741	1479	157	1248	2324	Situation tendancielle avec compensation

Les propositions d'aménagements pluviaux – sur l'ensemble des 12 communes du pôle - ont été hiérarchisées selon une analyse multicritère mais le programme d'investissement n'a pas été validé.  
 Pour limiter les débordements constatés pour les pluies de protection décennales (P10 2 et 4 heures), le rapport hydraulique propose 5 aménagements sur la commune de Guéthary.

Commune	Secteur	Risque Initiale	Principe d'aménagement	Aménagement	Coût estimé (C HT)
Guéthary	Avenue du Général De Gaulle	Fort (P10-4h)	Limitation des débordements	Renforcement des busages 120ml Ø400mm	72 000 €
	Chemin de Cartacan	-	Limitation des débordements	Création réseau pluvial 115ml Ø300mm	57 500 €
	Ahontz Berroa	Faible	Limitation des débordements	Renforcement des busages 30ml Ø300mm 40ml Ø400mm	39 000 €
	Partie Privée Ahontz/Harispe	Faible	Limitation des débordements	Renforcement des busages 50ml Ø400mm	30 000 €
	Chemin Errepira	Faible	Limitation des débordements	Renforcement des busages 30ml Ø300mm	15 000 €
Sous total €					<b>213 500 €</b>

#### Hiérarchisation des aménagements sur la commune de Guéthary

Les aménagements doivent permettre de supprimer l'ensemble des débordements constatés pour les pluies de projet décennales (P10-2h et P10-4h), ainsi que de supprimer les débordements résiduels liés à un risque fort pour les pluies trentennales (P30-2h et P30-4h).

La commune est concernée par :

- un risque fort au niveau de l'avenue du Général de Gaulle nécessitant un renforcement du réseau affecté d'une priorité de niveau 34 sur 76
- un risque fort au niveau du chemin de Cartacan nécessitant la création d'un réseau pluvial sur 115 ml, de priorité 52 sur 76.
- trois "risque faible" concernant respectivement les secteurs de Ahontz Berroa, Chemin Errepira et partie privée Ahontz Berroa/Acacias nécessitant des renforcements de réseau ou de busage, de priorité allant de 68 à 70 sur 76

Aménagement	Localisation	Priorité au niveau communal	Niveau de Risque	Hierachisation au niveau du pôle territorial
Renforcement EP en 400 sur 120ml	avenue Général de Gaulle	1	FORT	34
Création réseau EP 300 sur 115ml	Chemin de Cartacan	1	FORT	52
Renforcement busages EP en 300 sur 30ml + 400 sur 40 ml	Ahontz Berroa	3	FAIBLE	68
Renforcement busages EP en 300 sur 30ml	Chemin Errepira	3	FAIBLE	69
Renforcement EP en 400 sur 50ml	Partie privée Ahontz Berroa/Acacias	3	FAIBLE	70



#### Pollution

Le schéma pluvial a établi une analyse des flux de pollution générée par les eaux pluviales. La commune présente en effet un enjeu particulièrement important tant pour les eaux de baignade.

Les eaux de pluie véhiculent une pollution importante vers le milieu récepteur liée à :

- La pollution atmosphérique dont on estime qu'elle contribue en général pour 15% à 25% de la pollution contenue dans les eaux de ruissellement ;
- La circulation automobile (hydrocarbures, caoutchouc, oxyde d'azote (échappements)) ;
- Les animaux (déjections sources de matières organiques et de contamination bactérienne ou virale) ;
- Les déchets solides produits (rejets volontaires, poubelles non étanches...) ;
- Les chantiers et l'érosion des sols (pollution en général inerte) ;
- La végétation, source de masses importantes de matières carbonées, plus ou moins facilement biodégradables (en particulier feuilles mortes et pollen), qui génère des apports en azote, phosphates, produits organochlorés (pesticides, herbicides).

En général, la pollution transportée par les réseaux pluviaux séparatifs est caractérisée par :

- Des parts relatives en MES et DCO importantes ;
- Une composition essentiellement minérale en MES ;
- Une faible biodégradabilité ;
- Une forte concentration en métaux lourds et hydrocarbures ;
- La fixation des polluants majoritairement sur les MES.

Il faut noter que les eaux de ruissellement de temps de pluie peuvent générer des pollutions bactériologiques en raison :

- Des surverses des déversoirs d'orage et trop-pleins du système d'assainissement collectif ;
- Des dysfonctionnements des dispositifs d'assainissement non collectif en particulier pour les installations de type tranchées d'infiltration ou puisards mis en œuvre dans des sols imperméables ;
- Des ruissellements d'effluents agricoles (la commune n'est que très peu impactée).

#### Impact sur le milieu récepteur

Les volumes de rejet au milieu naturel sont déterminés grâce à la modélisation pour une pluie de période de retour 1 mois et de durée 2 heures. La pluie considérée a une hauteur totale de 11,2 mm pour une hauteur en période intense de 4,6 mm.

Les résultats du calcul de dilution montrent qu'après dilution :

- L'état physico-chimique du Baldareta est dégradé pour la DCO et les MES
- L'état écologique reste en bon état pour la DBO5 et E. Coli.

Les concentrations aval atteintes pour les MES et DCO restent cependant inférieures aux seuils définis portant atteinte à la vie piscicole.

**L'impact environnemental est réduit** car à son embouchure, le Baldareta s'infiltré dans le sable pour les petits débits, ou se rejette dans l'océan avec un facteur de dilution très important.

	DBO5	MES	DCO	E coli
Flux totaux rejetés (somme Q°C)	0.912	9.12	11.4	228
Débit maximum rejeté (somme Q) en m3/s	0.228	0.228	0.228	0.228

Baldareta				
Q/MNAS (Q initial) en m3/s	0.0051	0.0051	0.0051	0.0051
Concentration initiale mg/l	4.5	13.5	25	1E+03

	DBO5 mg/l	MES mg/l	DCO mg/l	E coli NPP/100ml
Concentration aval rejets en mg/l	4	39	49	1E+03

**Résultat du calcul de dilution et impact du rejet**

**En matière de pollution aucune disposition n'est prévue sur la commune au regard du faible impact estimé.**

## LE RESEAU D'EAU POTABLE

### Structure gestionnaire

La compétence est confiée à la CAPB depuis 2018. La commune est adhérente au syndicat « l'eau d'ici » en 2016 compétent pour la production et l'adduction en eau potable ; celle-ci est assurée par voie d'affermage avec la société Suez (contrat échu au 31/12/2018).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, « l'eau d'ici » exerce, en sus de la production d'eau potable, le service public du transport et du stockage de l'eau potable à partir d'ouvrages mis à sa disposition par ses collectivités membres.

**La compétence a été transférée à la Communauté d'Agglomération Pays Basque le 01/01/2017.**

En 2017, 1 149 abonnés sont recensés sur Guéthary.

### Ressource et Capacité

Source : rapport annuel 2016 « l'eau d'ici »

La commune est alimentée par l'eau de l'usine de la Nive.

L'ensemble des ressources dispose de périmètres de protection institués. On notera que la ressource Nive dont dépend l'approvisionnement est une ressource fragile et à fort enjeu pour les objectifs de qualité des eaux (Zone à objectifs plus stricts pour réduire les traitements rivière et Zone à préserver pour l'utilisation future en eau potable- ZOS et ZPF du SDAGE).

Le territoire communal ne comporte pas de ressource exploitée ni de périmètre de protection.

### Indicateurs 2017

Rendement : 91% (en augmentation)

Indice de perte : 2.32m<sup>3</sup>/km/j

**La consommation moyenne annuelle par abonné sur ce secteur d'alimentation est de 122m<sup>3</sup> (2017) environ sur la base des volumes facturés.**

La commune de Guéthary est alimentée en eau par l'usine de de la Nive. L'autorisation de prélèvement est de 63 600m<sup>3</sup> et la ressource est mobilisée à 22 200m<sup>3</sup>/j (données 2016) dont 406m<sup>3</sup>/j pour Guéthary.

En secours un apport en eau potable peut-être assuré par une interconnexion avec l'usine de de la Nivelles « Helbarron ». L'autorisation de prélèvement de l'usine Helbarron est de 18200m<sup>3</sup>/j et la ressource mobilisée de 10600m<sup>3</sup>/j (données 2014).

### Bilan besoins/ressources

Le schéma directeur eau potable a été réalisé en 2014 selon les hypothèses suivantes :

- population permanente et saisonnière 2013

- évolution de population à l'horizon 2040

- Consommation d'eau estimée de 158000 à 166000m<sup>3</sup> à horizon 2040 à comparer avec un volume consommé moyen de 148 246m<sup>3</sup> en 2013

- Modélisation hydraulique informatique du réseau

Les conclusions de l'étude indiquent qu'il n'y a pas de nécessité de renforcement de réseau ou de travaux supplémentaires de sécurisation

Afin de maintenir le rendement des réseaux, des travaux de renouvellement ont été réalisés depuis l'étude 2014 : 1,6 km sur 4,9 km prévus au total.

Il n'y pas de problème actuel pour pourvoir à ce besoin vis-à-vis de la capacité de production de l'Usine de la Nive.

« Dans le but d'apporter durablement, en continu et au juste prix, de l'eau potable de bonne qualité et en quantité suffisante à tous les abonnés du service, l'Agglomération a défini des priorités et s'appuie sur un système d'information évolutif de son patrimoine et sur une vision à moyen terme des investissements prioritaires à réaliser.

Les objectifs suivants sont notamment poursuivis :

- la préservation de la ressource en eau

- la maîtrise du rendement des réseaux

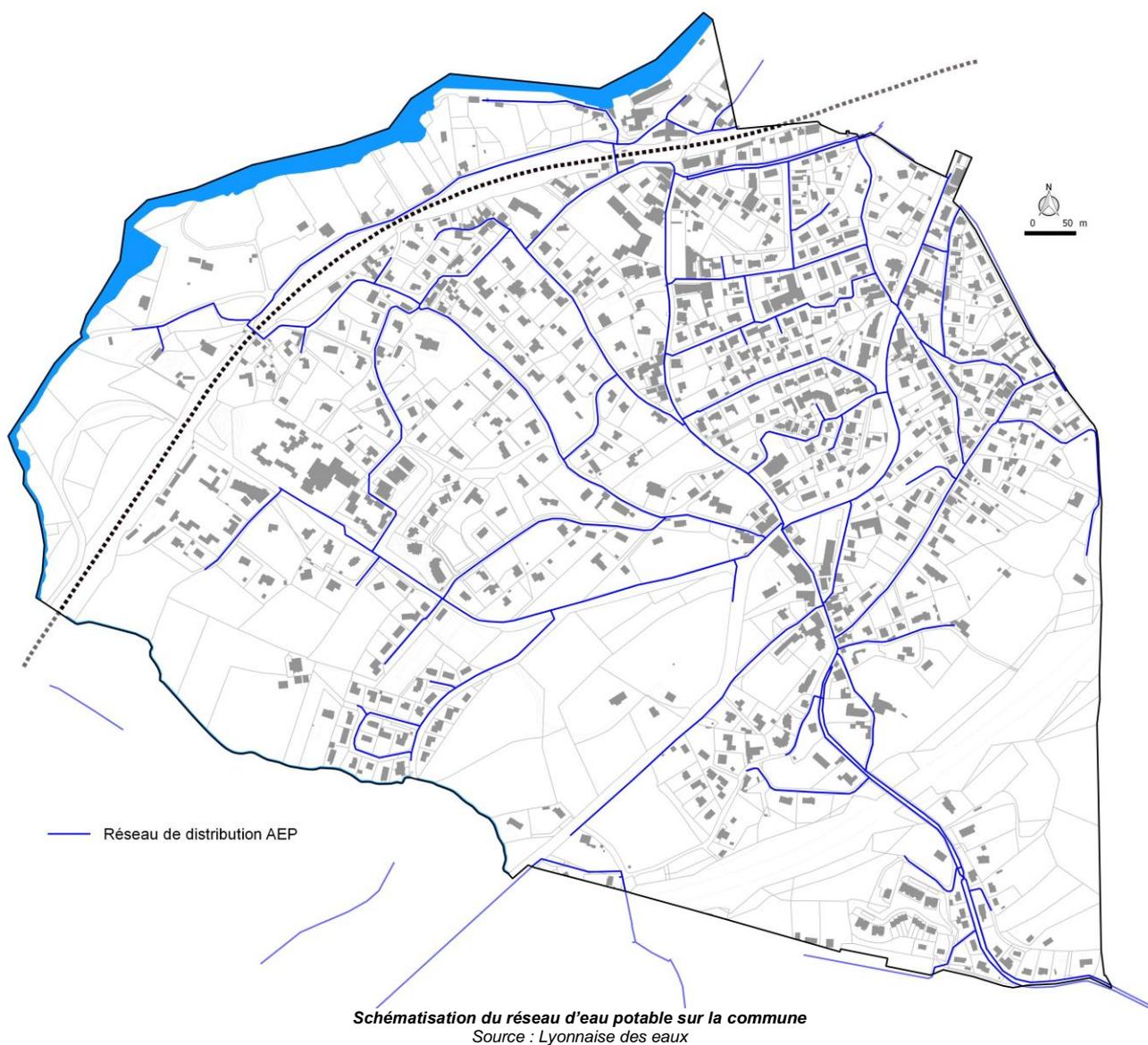
- l'étude d'interconnexions structurantes entre les usines de production d'eau potable

- l'amélioration des conditions de desserte

- l'augmentation des pressions de service sur plusieurs points hauts du territoire

- l'accompagnement concerté des projets de développement urbain »

## Distribution



La longueur du réseau d'eau potable est d'environ 17 km en 2017. Il dessert l'ensemble du territoire communal. Il n'y a plus de branchements plomb sur la commune. Aucun problème n'a été signalé sur le réseau communal.

### Périmètre de protection des eaux sur le territoire communal

La commune de Guéthary n'est pas concernée par un périmètre de protection.

### Traitement

L'eau brute prélevée dans la Nive subit un prétraitement physique simple :

- Le dégrillage : la prise d'eau est équipée d'un dégrilleur statique avec nettoyage automatique de manière à arrêter les éléments grossiers,
- Le microtamisage : deux microtamis assurent un filtrage fin.

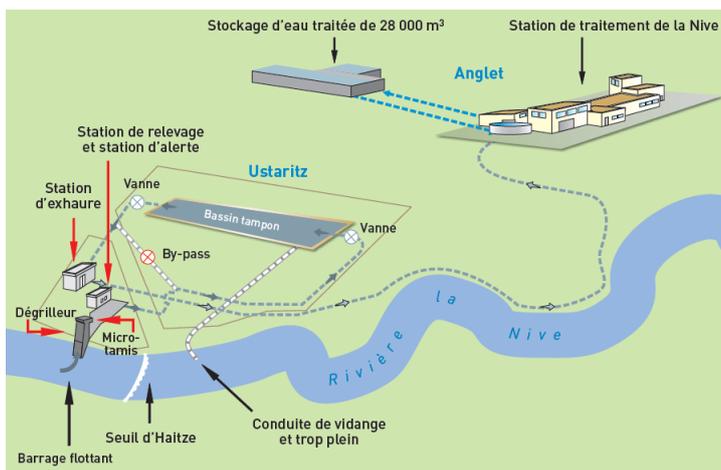
De nouveaux équipements ont été mis en service, depuis 2008, à Ustaritz afin d'assurer la sécurisation de la ressource :

- Une station d'alerte complète : détecteur d'hydrocarbures, détecteur de composés organiques (UV), détecteur de toxicité globale,
- Un bassin tampon de 2 700 m<sup>3</sup> visant à assurer le temps de détection et le confinement des pollutions éventuelles.

Ces équipements illustrés sur la figure, ci-dessous, font l'objet d'une surveillance particulière de l'exploitant du fait de leur situation stratégique dans la chaîne de traitement.

Pour rendre l'eau de la Nive propre à la consommation humaine, un « traitement normal physique, chimique et de désinfection » est nécessaire. Ce traitement a lieu à l'Usine de traitement de la Nive, à Anglet.

Des solutions sont en cours d'étude pour sécuriser la question de la turbidité des eaux qui semble un problème fréquent. La sensibilité de la station de pompage, en zone inondable est également un facteur de sensibilité lors des épisodes de crues.



**Système de sécurisation de la prise d'eau et de l'usine de la Nive**

### Qualité

La qualité de l'eau brute est très variable suivant l'origine de la ressource. D'une manière générale, les eaux captées en surface sont très vulnérables à l'égard des pollutions.

L'eau distribuée à **Guéthary en 2017 a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique avec un taux de conformité de 100%**.

2017		Qualité bactériologique		Qualité physico-chimique	
unité distribution	Réseau	Nombre de prélèvements	Proportion de prélèvements conformes	Nombre de prélèvements	Proportion de prélèvements conformes
	GUÉTHARY	48	100%	140	100%

**La qualité de l'eau est satisfaisante en 2017 sur le plan bactériologique et physico-chimique.**

**Au niveau quantitatif la ressource permet une marge de manœuvre importante et les interconnexions sécurisent l'approvisionnement.**

### Ressource Eau : Les objectifs SUPRA

La ressource en eau souterraine et de surface est concernée par les enjeux mentionnés au SDAGE, et relatifs aux unités hydrologiques de références Adour.

## **SECURITE INCENDIE**

### **Nouvelle réglementation départementale:**

La méthodologie d'évaluation des besoins en eau (volume des quantités d'eau disponibles, débits et distances des points d'eau incendie) destinée à couvrir les risques d'incendie bâtementaire s'appuie sur la différenciation des risques courants et particuliers. Au regard de ses connaissances, le SDIS 64 classe les infrastructures et zones d'aménagement par niveau de risque

La méthode s'applique dans la continuité du S.D.A.C.R., en définissant les risques comme suit :

- risques courants dans les zones composées majoritairement d'habitations, répartis en :
  - risques courants faibles pour les hameaux, écarts... ;
  - risques courants ordinaires pour les agglomérations de densité moyenne ;
  - risques courants importants pour les agglomérations à forte densité.
  - risques particuliers dans les autres zones (zones d'activités, bâtiments agricoles...)

Cette approche permet d'intégrer les contingences de terrain pour adapter les moyens de défense, dans une politique globale à l'échelle départementale, communale ou intercommunale. Il ne s'agit donc plus de prescrire de manière uniforme sur tout le territoire national les capacités en eau mobilisables. Il s'agit d'atteindre un objectif de sécurité au moyen de solutions d'une grande diversité.

Tableau récapitulatif des besoins en eau et de leurs distances par type de risque

Risques	Caractéristiques du risque	Besoins en eau** minimum requis	Distance* du point d'eau et l'entrée du bâtiment
Risque courant très faible	Exemple : incendie d'une habitation individuelle $\leq$ à 40 m <sup>2</sup> , 2 niveaux maxi et isolée $\geq$ à 8 m	Pas de DECI	
Risque courant faible	Exemple : incendie d'une habitation individuelle $\leq$ à 250 m <sup>2</sup> et isolée $\geq$ à 8 m R+1 et R-1	30 m <sup>3</sup> disponibles ou 30 m <sup>3</sup> /h pendant 1 heure	De 400 à 2 000 m
Risque courant ordinaire	Exemple : incendie d'un appartement situé dans un immeuble R+3	60 m <sup>3</sup> disponibles ou 60 m <sup>3</sup> /h pendant 1 heure	200 m
Risque courant important	Exemple : incendie dans un quartier historique nécessitant plusieurs engins pompes simultanément à 60 m <sup>3</sup> /h chacun	120 m <sup>3</sup> disponibles ou 60 m <sup>3</sup> /h pendant 2 heures	De 60 à 200 m
Risque particulier	Exemple : incendie dans un ERP du 1 <sup>er</sup> groupe	Etude spécifique du SDIS 64	

\*Distance : il s'agit de la distance maximale autorisée entre le point d'eau et l'entrée principale du bâtiment. Il convient de considérer que la distance s'effectue par un chemin praticable par les sapeurs-pompiers. Pour les colonnes sèches, la distance des 60 m est du PEI au demi-raccord de la colonne sèche.

\*\*Besoins en eau : les quantités indiquées sont des quantités minimales, certains cas nécessiteront une étude afin de définir une DECI la plus adaptée possible (ex : bâtiment sur plusieurs niveaux avec des façades en bois).

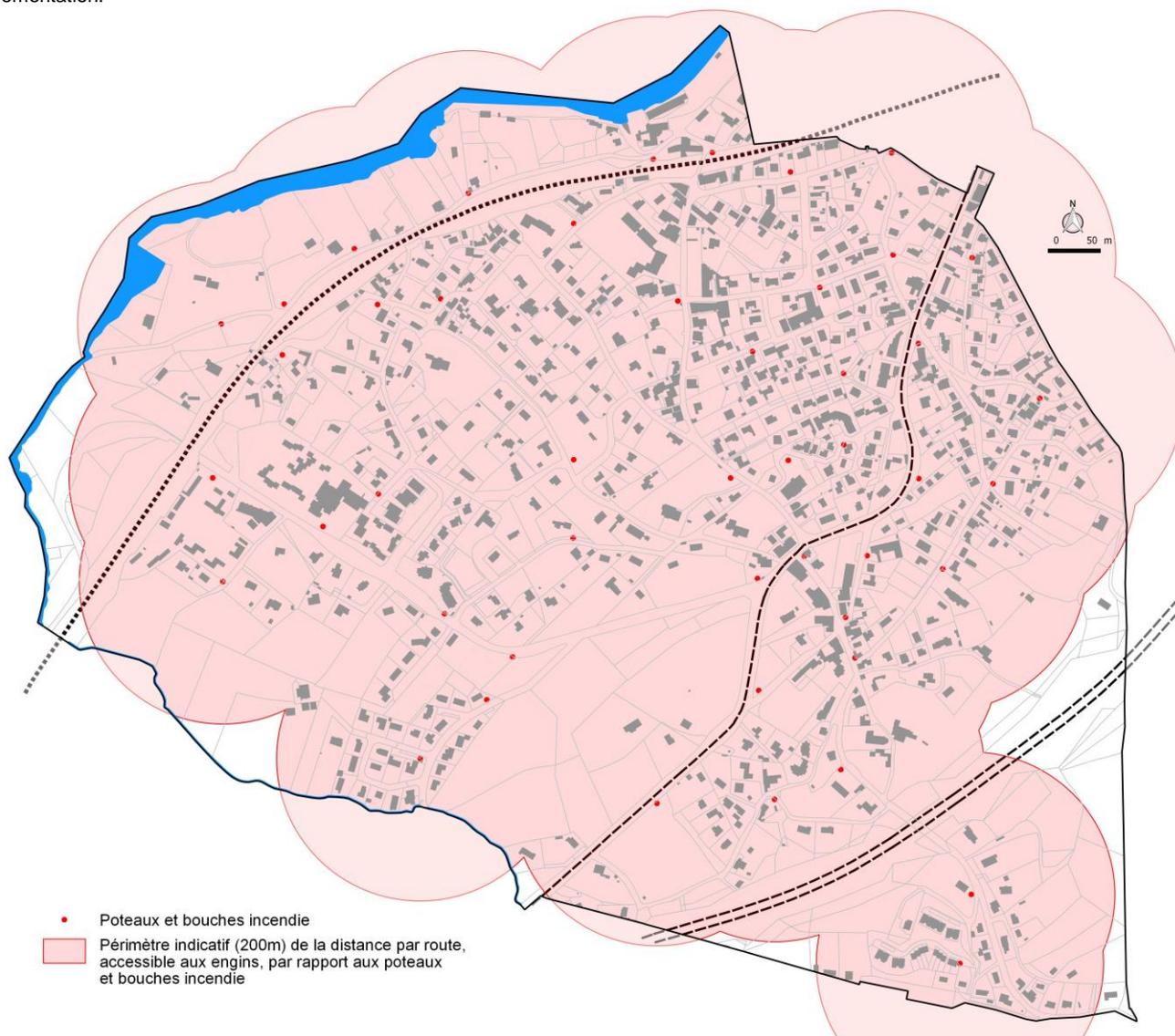
Cette approche peut ainsi conduire à une limitation des besoins en eau demandés au regard de la capacité opérationnelle des services d'incendie et de secours. En compensation, cette adaptation aux limites des capacités opérationnelles doit être mise en cohérence avec des mesures de réduction du risque à la source (mesures de prévention ; extinction automatique).

### Couverture communale

La couverture incendie est assurée sur l'ensemble du territoire par 47 poteaux et bouches incendie. La couverture est très satisfaisante, l'intégralité du territoire étant couverte.

Les poteaux défectueux sont mis aux normes régulièrement.

La commune devra mener une étude spécifique pour assurer la couverture de protection incendie sur son territoire au regard de la nouvelle réglementation.



**Schématisme de la couverture incendie**

Code Insee		Code Postal		Guéthary				Centre de secours	
64 249		64210						SAINT-JEAN-DE-LUZ	
ID Point d'eau :	64249 0001	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Avenue du Général DE GAULLE		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922	Coord AY331	
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)								
08/10/2018									
ID Point d'eau :	64249 0002	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	IMPASSE ASSOMBRENIA		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922	Coord AY331	
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)								
08/10/2018									
ID Point d'eau :	64249 0003	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			Sle		
<b>EMPLOI RESTREINT</b>	Adresse	Avenue du Général De Gaulle		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922	Coord AY331	
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)								
08/10/2018									
91 Autres anomalies PE Emploi restreint Poteau contre mur, une sortie 70 inutilisable									
ID Point d'eau :	64249 0004	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Rue de l'Eglise		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922	Coord AY330	
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)								
08/10/2018									

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

1/12

Code Insee		Code Postal		Guéthary				Centre de secours	
64 249		64210						SAINT-JEAN-DE-LUZ	
ID Point d'eau :	64249 0005	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Avenue Monseigneur Mugabure		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922	Coord AY332	
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)								
08/10/2018									
17 Chainette(s) cassée(s)									
ID Point d'eau :	64249 0006	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin de Haxerenia		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922	Coord AZ331	
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)								
08/10/2018									
ID Point d'eau :	64249 0007	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin des falaises		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922	Coord AY332	
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)								
08/10/2018									
ID Point d'eau :	64249 0008	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Rue de la gare		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922	Coord AX331	
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)								
08/10/2018									

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

2/12

		<b>COMPTE RENDU 2018</b> Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours	
64 249	64210					SAINT-JEAN-DE-LUZ	
ID Point d'eau :	<b>64249 0009</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin d'Aizpoure		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AX331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0010</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin de Haizeak		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AX331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0011</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin du trinquet		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0921 Coord AX330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0012</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin du trinquet		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AX330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

3/12

		<b>COMPTE RENDU 2018</b> Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours	
64 249	64210					SAINT-JEAN-DE-LUZ	
ID Point d'eau :	<b>64249 0013</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin du lotissement Arguia chemin baldareta bidea		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AX330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0014</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Lotissement Arguia chemin baldareta bidea		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AX330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
18 Chainette(s) manquante(s)							
ID Point d'eau :	<b>64249 0015</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Rue Adrien Lahourcade		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0016</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin de MENDI ALDE		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY329
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

4/12

		<b>COMPTE RENDU 2018</b> Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours	
64 249	64210					SAINT-JEAN-DE-LUZ	
ID Point d'eau :	<b>64249 0017</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Lotissement ELIZALDIA allée ELIZALDIA		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0018</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Lotissement ELIZALDIA allée ELIZALDIA		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0020</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin Errepira		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AX330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0022</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin du trinquet		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018	4 A désherber, à nettoyer						

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

5/12

		<b>COMPTE RENDU 2018</b> Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours	
64 249	64210					SAINT-JEAN-DE-LUZ	
ID Point d'eau :	<b>64249 0023</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin de l'église		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0024</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin de Mendi Alde		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AZ329
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0025</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin de Behereta		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AZ331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0026</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin d'Ahontz berroa		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AX331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

6/12

		<b>COMPTE RENDU 2018</b> Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours	
64 249	64210					SAINT-JEAN-DE-LUZ	
ID Point d'eau :	<b>64249 0027</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	A coté du pont SNCF		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY332
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0028</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Avenue Estalo		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AZ331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018	17 Chainette(s) cassée(s)						
ID Point d'eau :	<b>64249 0029</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin d'Arrobia Alde		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY329
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018	5 A protéger des véhicules						
ID Point d'eau :	<b>64249 0030</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin du Trinquet		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AX330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

7/12

		<b>COMPTE RENDU 2018</b> Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours	
64 249	64210					SAINT-JEAN-DE-LUZ	
ID Point d'eau :	<b>64249 0031</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin Inta		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AZ330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0032</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin Inta angle chemin BEHERETA		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AZ331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0033</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin de Hiriburua		Classeur	SJL	Pages	N09 - - Coord AZ329
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018	17 Chainette(s) cassée(s)						
ID Point d'eau :	<b>64249 0034</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin des Falaises		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AX332
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

8/12

SDIS64		COMpte Rendu 2018 Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours SAINT-JEAN-DE-LUZ	
64 249	64210						
ID Point d'eau :	<b>64249 0035</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Site		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin des Falaises		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0921 Coord AX331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0036</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Site		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin des Falaises angle chemin de Cenitz		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0921 Coord AW331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0037</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Site		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin Dufau		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AZ331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0038</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Site		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin de Cenitz		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0921 Coord AW331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

9/12

SDIS64		COMpte Rendu 2018 Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours SAINT-JEAN-DE-LUZ	
64 249	64210						
ID Point d'eau :	<b>64249 0039</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Site		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Avenue Monseigneur Mugabure		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AZ332
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0040</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Site		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Chemin de l'Empereur angle Avenue de Guetaria		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY330
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0041</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Site		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Avenue Estalo		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							
ID Point d'eau :	<b>64249 0042</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC	Site		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	Rue Edouard Gelos		Classeur	SJL	Pages	N09 - 4N0922 Coord AY331
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
08/10/2018							

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

10/12

		<b>COMPTE RENDU 2018</b> Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours <b>SAINT-JEAN-DE-LUZ</b>	
<b>64 249</b>	<b>64210</b>						
ID Point d'eau :	<b>64249 0043</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	<b>Lieu-dit Errepira</b>		Classeur	<b>SJL</b>	Pages	<b>N09 - 4N0921</b> Coord <b>AX330</b>
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
<b>08/10/2018</b>							
ID Point d'eau :	<b>64249 0044</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	<b>Résidence Errepira</b>		Classeur	<b>SJL</b>	Pages	<b>N09 - 4N0921</b> Coord <b>AX330</b>
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
<b>08/10/2018</b>							
ID Point d'eau :	<b>64249 0045</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PUBLIC			
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	<b>90 Chemin Itsas Alde</b>		Classeur	<b>SJL</b>	Pages	<b>N09 - 4N0921</b> Coord <b>AX331</b>
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
<b>08/10/2018</b>							
ID Point d'eau :	<b>64249 0019</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PRIVE	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	<b>Colonie SNCF a l'interieur</b>		Classeur	<b>SJL</b>	Pages	<b>N09 - 4N0921</b> Coord <b>AW330</b>
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
<b>08/10/2018</b>							

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

11/12

		<b>COMPTE RENDU 2018</b> Tournée annuelle des points d'eau				Date création Date d'édition 07/11/2018	
Code Insee	Code Postal	<b>Guéthary</b>				Centre de secours <b>SAINT-JEAN-DE-LUZ</b>	
<b>64 249</b>	<b>64210</b>						
ID Point d'eau :	<b>64249 0021</b>	POTEAU INCENDIE	PIN 100	PRIVE	Sle		
<b>DISPONIBLE</b>	Adresse	<b>Chemin MARTXUKA BIDEA</b>		Classeur	<b>SJL</b>	Pages	<b>N09 - 4N0921</b> Coord <b>AW330</b>
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)						
<b>08/10/2018</b>	<b>17</b> Chainette(s) cassée(s)						

**Avertissement :**

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)  
**Aucune mise en eau** n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2018 GUÉTHARY

12/12

## LES ORDURES MENAGERES

### La collecte des déchets

La collecte des déchets ménagers est effectuée par le Pôle Territorial Sud Pays Basque de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

#### Organisation

La collecte des ordures ménagères s'effectue en bacs de regroupements ou en bacs individuels ou en porte à porte (sac bien fermé).

La collecte sélective des emballages ménagers et des papiers s'effectue en mélange via des bacs de regroupements ou des sacs jaunes ou des caissettes ou en bacs individuels. Le verre est collecté en points d'apport volontaire.

Une collecte hebdomadaire a lieu pour les OM et pour la collecte sélective.



#### Déchetterie

La commune dispose d'une déchetterie sur le chemin des falaises à côté de la station d'épuration. L'accès à la déchetterie par les engins lourds est une problématique du fait de l'étroitesse des voies et de la structure urbaine du village.

#### Points de collecte en apport volontaire

Les équipements existants sur la commune :

- Point d'Apport Volontaire
- Verre
- Papiers
- Emballages (métalliques, cartons et bouteilles en plastique)
- De nombreux conteneurs pour le tri des emballages

#### Le traitement des déchets

La compétence du traitement est confiée au Syndicat Bilta Garbi.

#### Stratégie syndicale

Le PASS 2015-2020 présente 4 axes de travail stratégiques validés par le Comité Syndical le 13 mai 2015. Ces nouveaux objectifs ont été définis suite à la réunion d'une Commission Générale le mercredi 29 avril 2015. Ils s'inscrivent dans la continuité et visent à trouver des gains de performance possibles en termes de :

##### ▶ RÉDUCTION ET TRI : OBJECTIF PRIMO

Toujours intervenir en amont sur le tri et la réduction des déchets à la source

##### ▶ VALORISATION MAXIMALE : OBJECTIF TOP'VALO

Chercher à optimiser et développer la valorisation des déchets

##### ▶ ECONOMIE FINANCIÈRE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : OBJECTIF ECO'ENTAKO

Faire que les déchets deviennent source et ressource d'économie

##### ▶ TRAVAIL COLLABORATIF : OBJECTIF SYNEO

Favoriser les synergies pour mieux agir ensemble

#### Fonctionnement

Les déchets ménagers collectés sont acheminés vers le site Canopia à Bayonne. Au moins 50% des déchets sont valorisés en énergie. Le restant est enfoui car non valorisable. Le site d'enfouissement est la zone de Zaluaga à St Pée (21746 tonnes en 2016 issus des refus de Canopia).

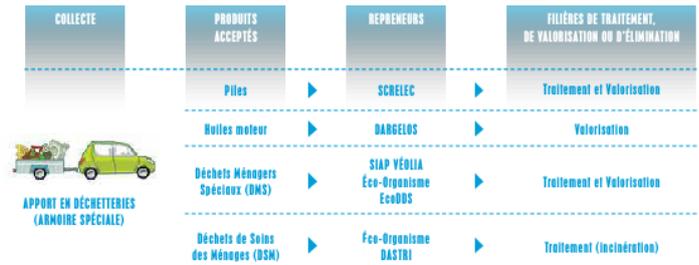
Les déchets des collectes sélectives et des déchetteries s'inscrivent dans les filières spécifiques en fonction de la nature des déchets. Ces filières assurent le recyclage, la valorisation /transformation des déchets produits, ou pour les déchets spécifiques, des traitements adaptés par des filières adaptées.

## LES FILIÈRES DE RECYCLAGE

A partir des déchets recyclables triés par les usagers et le centre de tri, elles produisent des « matières premières-secondaires » pour la fabrication de nouveaux objets.

	Repreneur	Destination
Métal	AFM RECYCLAGE	Bayonne
Cartons	PAPREC	Espagne
Plastiques	VALORPLAST	PET : Bayonne PEHD : Espagne
Emballages liquides alimentaires	SITA SUD-OUEST	Espagne
Journaux, Revues, Magazines	PAPREC	Espagne
Autres papiers	PAPREC	Espagne

## LA PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS DANGEREUX



## Tonnages traités/valorisés

En 2016, 69% des déchets produits étaient valorisés et les ordures ménagères résiduelles s'élevaient à moins de 3kg par habitant.

Le tri sélectif atteint 83kg/habitant/an en 2016 avec l'objectif de 100 kg en 2020.

Sur le syndicat, 50 897t de déchets sont traités va l'unité de valorisation organique par méthanisation-compostage. La capacité annuelle de l'unité est de 84 000 tonnes. Le site d'enfouissement de Zaluaga dispose d'une capacité de 50 000 tonnes par an.

Unité de valorisation Organique		Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)				Incinération		
Canopia (Bayonne)	Mendibaka (Charitte)	Zaluaga (St Pée / Nivelle)	Lapouyade (Gironde)	Clérac (Charente Maritime)	Terralya (Aire/Adour)	Astrin (Bègles)	Cydogerie (Pontaux les Forges)	Béarn Environnement (Lascar)
44 607 t	15 993 t	3 718 t	181 t	4 745 t	4 581 t	1 637 t	787 t	471 t
58%	21%	5%	0.2%	6%	6%	2%	1%	1%

Unité de Valorisation Organique par tri-méthanisation-compostage (UVO) de Canopia	
Maitre d'ouvrage	Syndicat BIL Ya Garbi (Titulaire de l'arrêté d'autorisation d'exploiter)
Exploitant	Valortegia
Localisation	Bayonne (64)
Capacité annuelle	84 000 t
Date de mise en service	Auril 2014
Déchets admis	50 897 T dont 44 607 T d'OMr
Collectivités utilisatrices	Sied Côte Basque Sud, Hendaye, CdC Errobi, Agglomération Côte Basque-Adour, CdC Nive Adour
Flux sortants	
Compost conforme	Production de compost répondant à la norme NFU 44-051 (au 31 août 2016) (au 15 septembre 2016) 11 657 t
Refus de tri	Entroire : ISDND de Zaluaga BI et d'Azcoeta. A compter du 30 mai, les refus haut PCI ont été valorisés vers l'unité de valorisation énergétique Astrin à Bègles. 21 746 t
Feraille extraite	Valorisation matière (au 15 septembre 2016) 1 180 t
Energie	Biogaz produit (au 31 août 2016) ayant permis la production de : 3 883 915 Nm3
	Electricité produite 8 633 MWh
	Chaleur produite 4 658 MWh

La production d'ordure ménagère et assimilée a été de 15 051t en 2016 soit 664 kg/hab (supérieur à la moyenne qui est de 595 kg/hab). Au final les ordures ménagères résiduelles totalisent 7120 tonnes en 2016 soit 314kg/habitant (+1% entre 2015 et 2016) sur le pôle Sud Pays Basque. Le taux de valorisation global des DMA a été de 60% en 2016 sur ce pôle (69% en moyenne sur l'ensemble du territoire syndical). La performance du tri sur le pôle Sud Pays Basque est forte avec 97 kg/habitant en 2016 (moyenne sur le syndicat de 83 kg/habitant).

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES	Production DMA	Evolution de la production de déchets 2015/2016	Performance	Taux de valorisation global 2016
SIED Côte Basque Sud	15 051 t	5,99%	664 kg/hab.	60%
<b>TOTAL</b>	<b>165 757 t</b>	<b>0%</b>	<b>595 kg/hab.</b>	<b>69%</b>

Taux de valorisation global des déchets ménagers et assimilés (dma) par collectivités adhérentes

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES	Tonnages traités en 2016	Performance	Variation tonnages 2015/2016	Variation kg/hab. 2015/2016
SIED Côte Basque Sud	7 120 t	314 kg/hab.	0,72%	1%
<b>TOTAL</b>	<b>76 721 t</b>	<b>275 kg/hab</b>	<b>-1%</b>	<b>-1,11%</b>

Production d'ordure ménagère résiduelle

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES	Verre	Emballages	JRM	Total Emballages collectés 2016	Taux de détournement CS/(CS+OM)	Evolution tonnages 2015/2016	Evolution kg/hab. 2015/2016	Performance
SIED Côte Basque Sud	1 131 t	426 t	645 t	2 202 t	24%	4%	4%	97 kg/hab.
<b>TOTAL</b>	<b>10 605 t</b>	<b>5 353 t</b>	<b>7 285 t</b>	<b>23 244 t</b>	<b>23%</b>	<b>5%</b>	<b>4%</b>	<b>83 kg/hab.</b>

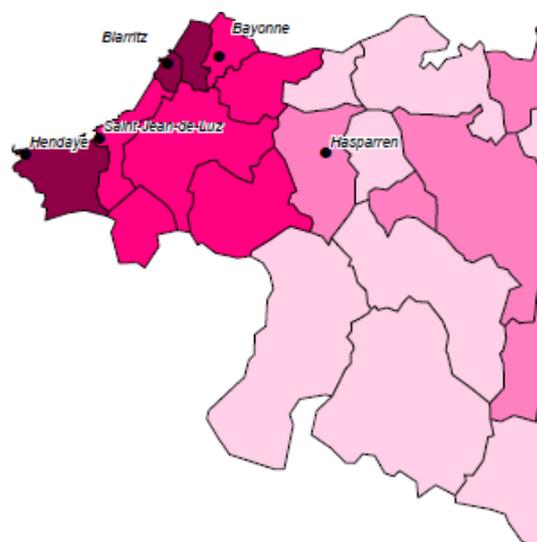
Performance du tri à l'habitant



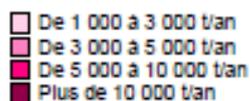
Le pôle Canopia à Bayonne

## La Plan Départemental de Gestion des Déchets du BTP

Sources : plan départemental de gestion de déchets du BTP



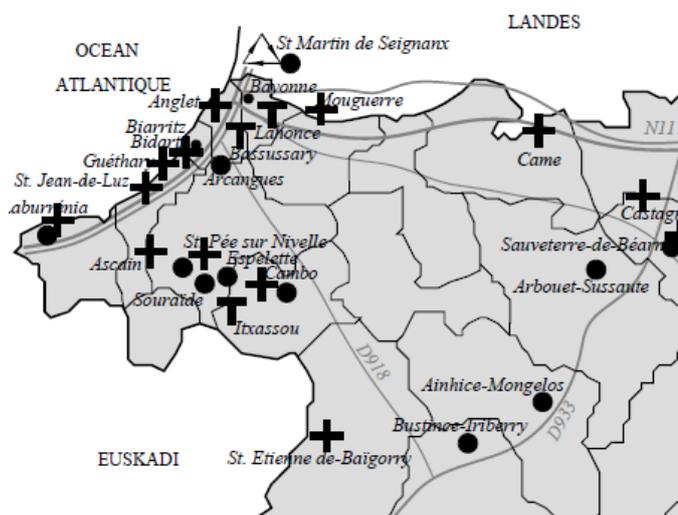
Flux de déchets en tonnes /an



Le flux de déchets des TP est estimé à 1 068 000 T/an pour le département, dont 940 000T/an de terre naturelles et 114000T/an d'autres inertes.

Les déchets concernés sont les déchets des travaux publics (route, terrassements, forage...) et les déchets du bâtiment (réhabilitation, démolition)

Flux de déchets par canton



Récapitulatif des sites d'accueils des déchets BTP

### LEGENDE

- T** Zone de transit
- Centre de stockage des gravats
- ▲ Plate-forme de recyclage des gravats (Lescar, St Martin)
- +
 Déchèteries (publiques et professionnelles)
- ▲ Carrière autorisée pour accepter les gravats externes (Arudy, Aressy, Loubieng)

Plusieurs sites sont présents sur les communes voisines pour permettre la collecte des déchets BTP.

Les objectifs du plan prévoient un niveau important de valorisation des déchets et une collecte organisée.

Les points principaux de l'organisation prévue sont indiqués ci-dessous.

Objectifs	Moyens	Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre les décharges sauvages</li> <li>- Mettre en place un réseau de collecte de proximité</li> <li>- Diminuer les transports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir des possibilités d'accueil pour tous les déchets à l'ensemble des entreprises du BTP</li> <li>- Disposer d'un nombre suffisant de sites d'accueil adaptés dans le département ou dans les zones limitrophes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir en milieu rural toutes les déchèteries publiques existantes et prévues aux professionnels en fixant des conditions d'accès particulières</li> <li>- Favoriser l'ouverture de déchèteries professionnelles en zone urbaine.</li> <li>- Homogénéiser les pratiques des déchèteries publiques en zone rurale.</li> <li>- Créer des nouveaux centres de stockage temporaire et définitif de déchets inertes et / ou mettre en conformité les sites existants, pour obtenir une bonne couverture du département (4 grands sites et 18 petits sites à prévoir).</li> <li>- Faire intervenir des unités de recyclage mobile.</li> <li>- Prévoir la création d'une alvéole pour le stockage de l'amiante-ciment.</li> <li>- Attirer l'attention des pouvoirs publics sur le manque des capacités de stockage pour les DIB dans le département.</li> <li>- Informer les entreprises sur le réseau des points d'accueil à leur disposition.</li> </ul>



Bayonne, le 04 JUL. 2018



Monsieur le Préfet  
Préfecture des Pyrénées-Atlantiques  
2 rue Maréchal Joffre  
64021 PAU Cedex

Réf. : DGAH/JB/2018/ 331

Dossier suivi par M. Julien BETBEDER,  
**Misson Appui aux projets**, pour la  
**Direction Générale Adjointe Aménagement et habitat**  
**Direction de la planification et service mutualisé A.D.S.**

**OBJET** : Déchets inertes du BTP

**COPIE** : Ensemble des Communes en procédure  
d'élaboration / évolution de document d'urbanisme

*Cher*

Monsieur le Préfet,

Nous revenons vers vous au sujet du stockage et de la valorisation des déchets inertes du secteur du BTP, faisant suite à votre courrier du 20 avril 2018.

Comme vous le savez, la Communauté d'Agglomération s'est dotée de la compétence facultative en matière de création et gestion de sites de valorisation et de stockage de déchets inertes d'activités du bâtiment et des travaux publics par délibération du 23 septembre 2017, qu'elle a depuis transférée au syndicat Bil Ta Garbi.

Cette prise de compétence s'accompagne de la volonté de bâtir rapidement un schéma directeur susceptible de définir le fil conducteur à moyen terme de cette politique publique, avec dans un premier temps des travaux à mener sur le recueil des besoins, et l'identification de sites potentiels de stockage et de valorisation.

Les déchets dits « inertes » des activités du bâtiment et des travaux publics sont aujourd'hui collectés et traités à l'échelle du Pays Basque par des opérateurs privés dont les capacités et les conditions de traitement sur les plans techniques et économiques peuvent apparaître insuffisantes au regard des besoins et des enjeux d'intérêt public en la matière.

Siège  
15 avenue Foch - CS 88 507  
64 185 Bayonne Cedex  
05 59 44 72 72

Egoitza  
15 Foch Etorbidea - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72

Sedeñça  
15 Avienjuda Foch - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72

La Communauté d'Agglomération compétente en matière de documents d'urbanisme est bien consciente de l'enjeu d'inscription de sites dans les documents de planification, comme vous le demandez dans votre courrier.

Ceci étant, nos trois institutions doivent se concerter pour pouvoir mettre en place de manière efficace cette action planificatrice.

Tout d'abord, nous avons relevé que les avis de l'Etat sur les procédures d'élaboration ou de révision de documents d'urbanisme demandent presque systématiquement de traiter le sujet du stockage et de la valorisation des déchets inertes.

L'Agglomération tient compte de l'observation dans le cas du PLU d'Arcangues soumis à approbation le 23 juin 2018, mais nous nous permettons de vous indiquer qu'une telle réponse ne pourra être formulée pour chaque avis, pour deux raisons :

1. Le recensement des sites ne sera opéré que dans le cadre du schéma directeur évoqué ci-dessus.
2. Tant que les sites ne sont pas identifiés, il ne serait guère responsable de notre part d'en proposer dans les documents d'urbanisme sans études préalables sérieuses, tant cet usage des sols est impactant au niveau environnemental.

Par ailleurs, il ne nous paraît pas pertinent de traiter le sujet à l'échelle communale, mais dans un contexte intercommunal plus large.

Ainsi, nous vous proposons, si vous en êtes d'accord, d'inscrire cette problématique dans les futurs PLUi infracommunautaires qui représentent le chantier ambitieux en matière de planification à la mesure de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Cette réflexion doit être menée à une échelle cohérente, tant pour la répartition des sites que pour l'accessibilité des entreprises, en s'appuyant de manière sérieuse et intangible sur le programme d'actions et les propositions du futur schéma directeur. Celui-ci s'attachera à apporter la plus grande attention à ce que les sites soient les moins destructeurs pour le milieu naturel, en recherchant de manière privilégiée des requalifications de friches ou carrières, des installations en milieux déjà dégradés comme des délaissés, des abords de voies comme une route à grande circulation par exemple.

Pour autant, comme l'échéancier des PLUi infracommunautaires relève du moyen terme, et qu'il y a urgence à se doter de sites opérationnels, nous vous indiquons que si des lieux sont d'ores et déjà bien identifiés et étudiés, ils pourront trouver une traduction dans les documents d'urbanisme en cours.

Enfin, nous attirons votre attention sur la nature règlementaire de la réponse à apporter. Il ne nous paraît pas opportun que ces sites soient obligatoirement localisés en zone U ou AU des PLU, ou en zone constructible des cartes communales pour trois raisons :

- La proximité avec des zones habitées n'est pas souhaitable eu égard aux sources de nuisances de ce type de plateformes vis-à-vis des riverains.
- Si les sites sont éloignés des espaces résidentiels et, par cas, ne peuvent être localisés à proximité de zones d'activités, ils sont condamnés à être relégués hors des espaces agglomérés. Or il paraît impossible de créer ex nihilo des zones urbaines en dehors de toute continuité d'agglomération, a fortiori dans les communes littorales et de montagne.
- Enfin, le prix du foncier en zone urbanisable n'est pas compatible avec le modèle économique de ce type d'équipement, qu'il soit public ou privé, et un tel classement ne ferait que renforcer l'attrait des professionnels pour les dépôts sauvages.

Siège  
15 avenue Fach - CS 88 507  
64 185 Bayonne Cedex  
05 59 44 72 72

Egoitza  
15 Fach Etarbidetza - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72

Sedeñça  
15 Avinguda Fach - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72

Dès lors, nous souhaiterions recueillir votre confirmation que ce type d'installation est compatible avec les destinations possibles dans des secteurs spécifiés de zones Naturelles des documents d'urbanisme, dès lors qu'il n'est porté atteinte ni à la préservation des sols agricoles et forestiers, ni à la sauvegarde des sites, milieux naturels et paysages. Sachant que les zones NAF interdisent généralement les affouillements et exhaussements, ainsi que les installations classées pour la protection de l'environnement, il conviendrait donc de les autoriser dans le cas d'espèce.

Soyez assuré que nos services restent à votre entière disposition sur ce sujet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

*Big cious -*

La Présidente  
du Syndicat  
Bil Ta Garbi

Martine BISAUTA

Le Président  
de la Communauté  
d'Agglomération  
Pays Basque,

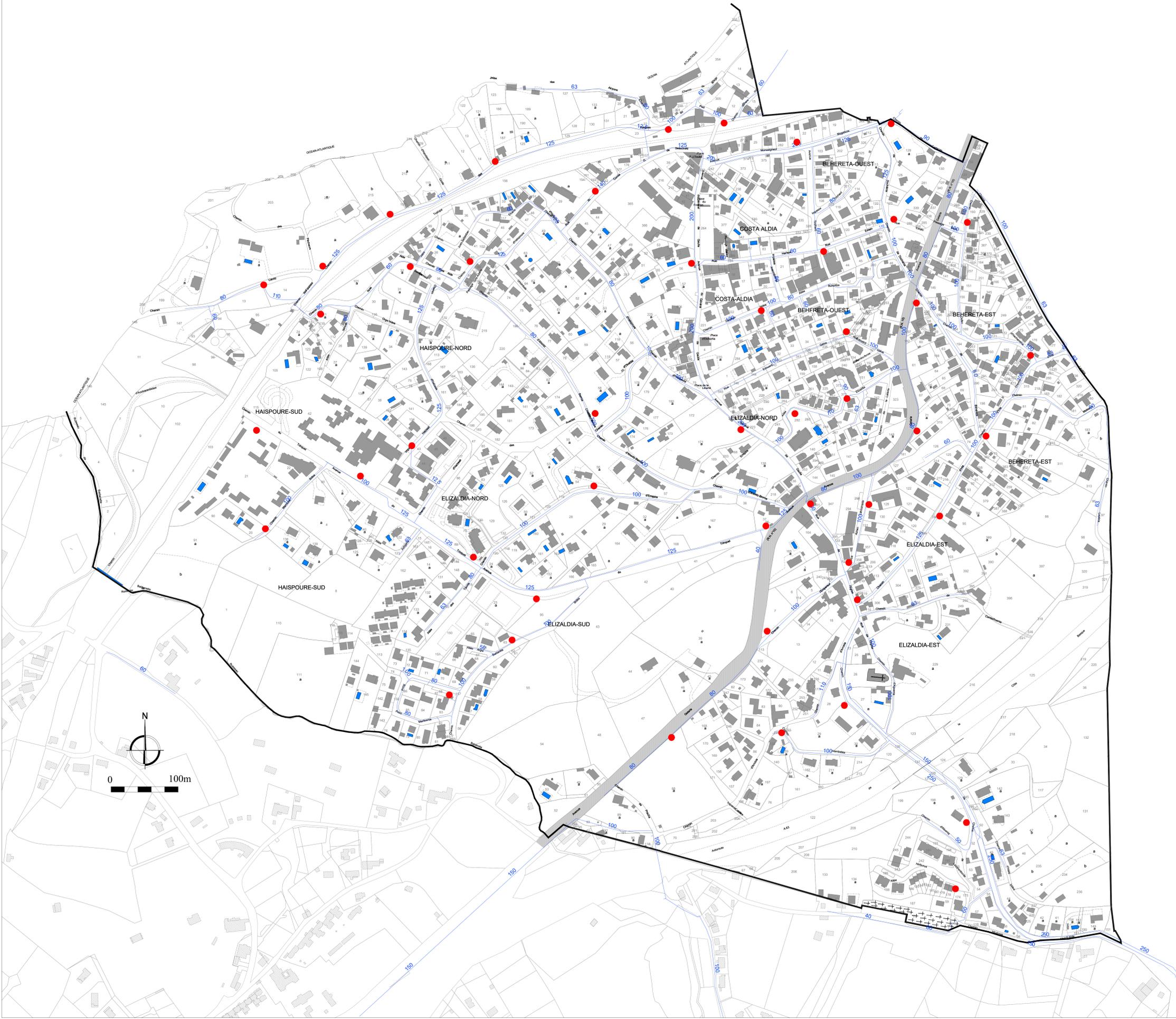


Jean-René ETCHEGARAY

Siège  
15 avenue Foch - CS 88 507  
64 185 Bayonne Cedex  
05 59 44 72 72

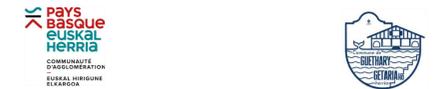
Egoitza  
15 Foch Etorbidea - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72

Sedeñça  
15 Aviençuda Foch - CS 88 507  
64 185 Baiona Cedex  
05 59 44 72 72



**LEGENDE**  
 Source: Fichiers de données géographiques (SHP) transmis par la CAPB  
 Réseau de distribution d'eau potable  
 Poteau incendie, bouche incendie

Fond de plan: Cadastre EDIGEO (01-2023) issu de cadastre.gouv.fr



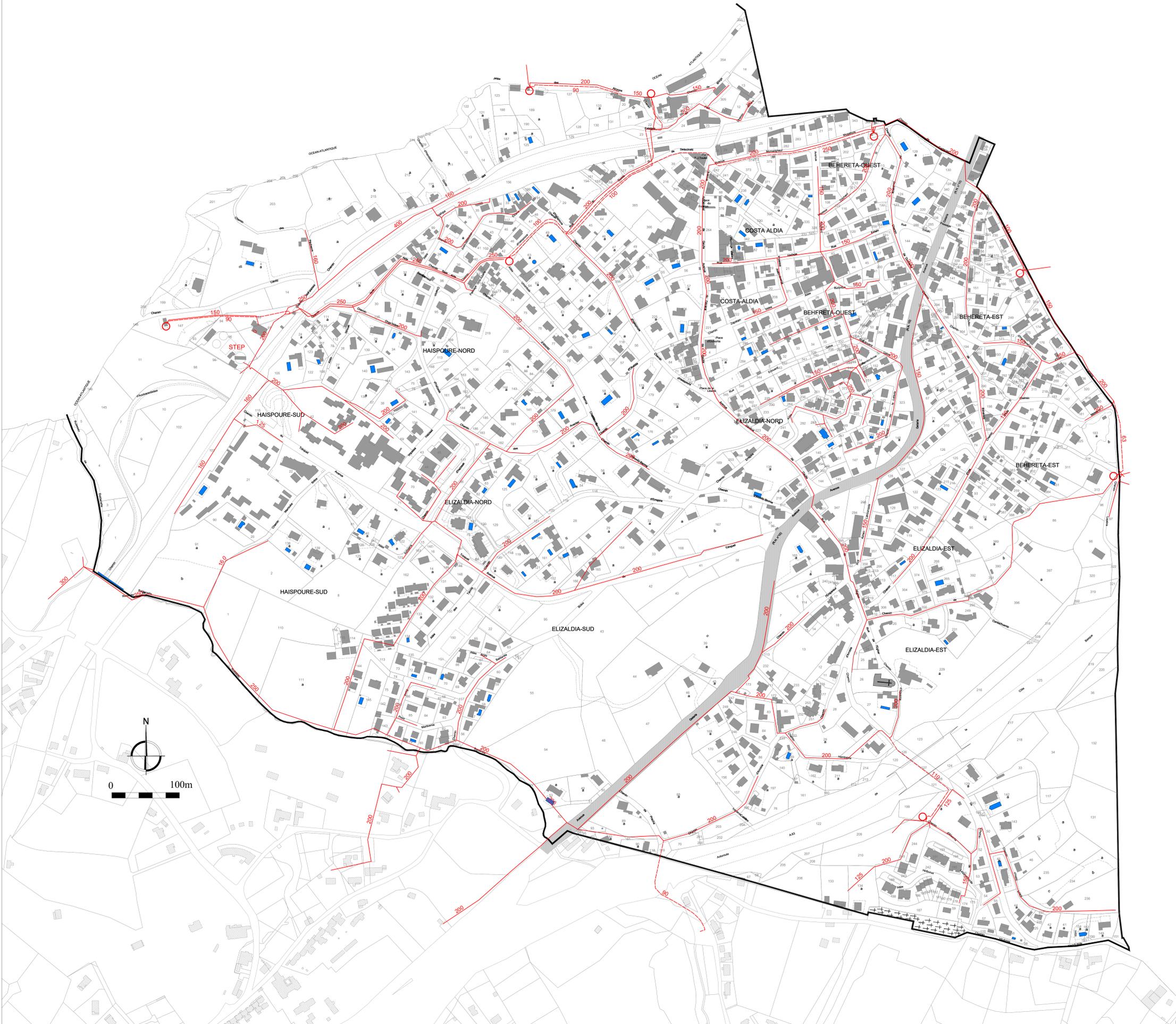
**P.L.U.**  
 Plan Local d'Urbanisme  
**GUETHARY**

**6-3A**  
 Réseau d'Eau Potable  
 Ech: 1/2000\*

Dossier d'APPROBATION (régularisation)

PRESCRIPTION Commune	Débat P.A.D. Commune	ARRET CAPB	ENQUETE PUBLIQUE CAPB	APPROBATION CAPB	ARRET Régularisation CAPB	ENQUETE PUBLIQUE Régularisation CAPB	APPROBATION Régularisation CAPB
19/02/2015	05/09/2016	02/02/2019	18/03/2019 au 20/09/2019	22/02/2020	09/12/2023	COMMISSION 03/05/2024	15/06/2024





**LEGENDE**  
 Source: Fichiers de données géographiques (SHP) transmis par la CAPB  
 — Réseau gravitaire  
 — Réseau de refoulement  
 ○ Poste de refoulement

Fond de plan: Cadastre EDIGEO (01-2023) issu de cadastre.gouv.fr



**P.L.U.**  
 Plan Local d'Urbanisme  
**GUETHARY**

**6-3B**  
 Réseau d'Assainissement collectif  
 Ech: 1/2000\*

**Dossier d'APPROBATION (régularisation)**

PRESCRIPTION Commune	Débat P.A.D. Commune	ARRET CAPB	ENQUETE PUBLIQUE CAPB	APPROBATION CAPB	ARRET Régularisation CAPB	ENQUETE PUBLIQUE Régularisation CAPB	APPROBATION Régularisation CAPB
19/02/2015	05/09/2016	02/02/2019	18/03/2019 au 20/09/2019	22/02/2020	09/12/2023	COMMISSION 03/05/2024	15/06/2024

